

Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

Édition spéciale 8 mai 2020



Audio-conférence avec la DDFIP 78 du mercredi 6 mai 2020

Mémoire méconnue, mémoire oubliée.....

Jeudi 23 juillet 1943 :

Mes chers tous, ...

Je crois que nous avons passé le maximum de notre temps à Ingolstadt, car ce matin dix Alsaciens-lorrains sont partis pour Hambourg. Ils seront versés dans la marine. J'aurai bien aimé partir avec eux, car ils suivront encore une nouvelle formation qui durera sûrement encore 2 mois. (*se porter volontaire pour suivre une formation permettait de retarder le départ pour le front*).....J'espère que ces conneries auront bientôt une fin, Avez-vous aussi bon espoir ? Je ne voudrais pas encore partir en Russie, car qui sait combien de temps ça va encore durer.....

Joseph Muller né le 30/7/1920 à Meistratzheim -France-, incorporé de force début 1943 dans la Wehrmacht, tombé à Sanko en Roumanie le 14 avril 1944, déclaré mort pour la France en 1951

Bonjour ma chère femme,

.....Ainsi que tu me l'écris, des animaux doivent être réquisitionnés, je vais te dire une chose, défends-toi aussi longtemps que possible, le bœuf, nous en avons besoin pour labourer, les chevaux sont vieux. Que fais-tu chère Annele, en ce beau dimanche, les dimanches ne sont plus qu'à moitié beaux ? Comme nous ne pouvons plus nous fournir en lait, nous ne pouvons plus aussi facilement faire du pudding, mais nous le fabriquons avec de l'eau ; continue donc à m'en envoyer...D'où détiens-tu la saucisse que tu m'envoies, est-ce que tu as tué une bête? Tu peux sans crainte m'écrire ces choses-là, jusqu'à présent, on ne nous a pas ouvert de lettre.....Je t'aime en mon amour silencieux jusqu'au jour où nous nous retrouverons. Les jours sont, pour moi, si tristes parce que je dois rester ici....Mon amour t'appartient à toi seule....

Jacques Baltzer né le 2/9/1915 à Imbsheim, incorporé de force le 18/5/1943, disparaît à Usgoisk -Russie- le 28/10/1943, il a écrit une lettre par jour.

Arta (ville d'Epire en Grèce du Nord), le 20 avril 1944

Chère Maman,

Les opérateurs sont réunis dans un appartement juif....Tu dois te demander pourquoi nous sommes dans une maison juive. Un soir nous eûmes l'ordre d'arrêter tous les Juifs d'Arta (*la Wehrmacht réquisitionnait les maisons juives pour y héberger ses unités*) Ce fut une Razzia, des hurlements et des cris de femmes. Nous avons livré ces Juifs aux Grecs, je ne sais pas ce qu'ils en ont fait. Ce fut une action dans toute la Grèce et dans tout le pays, le peuple de Dieu fut arrêté....

Jean-Pierre Bader né le 18/10/1923 à Strasbourg, il entre au RAD (Reichsarbeitsdienst= service national du travail

obligatoire) le 8/10/1942 à 19 ans, incorporé de force le 15/1/1943 dans la Wehrmacht, fait prisonnier, il restera en captivité entre le 9 /5/ 1945 et le 31 /08/1945 à Semlin, près de Belgrade avant de rentrer à Strasbourg le 7 /9/1945

Chère Maman,

Il faudra dans un temps très proche que je mette un point final à ma vie ; mais j'ai eu le temps de bien me préparer à la mort...Chère Maman , j'ai bien attendu jusqu'au dernier moment la grâce, mais cela n'a servi à rien. Que Dieu te protège, et je te salue et t'embrasse encore tendrement. Ton fils Fernand. Mille baisers de ton Fils Adieu Maman.

Fernand Kobschiwa ,(1920-juillet 1944) incorporé de force, il refuse de rentrer au front après une permission, sa maman le cache dans la cave de leur immeuble à Mulhouse jusqu'à la dénonciation par une jeune fille de l'immeuble. Fernand est condamné à mort par le tribunal militaire d'exception de Baden-Baden le 10/7/1944 et exécuté le 25/09/1944. En vertu de la loi de la Sippenhaft (*loi de responsabilité collective permettant d'arrêter toute personne ayant connaissance d'une insoumission ou d'une désertion*) sa mère est internée au camp de sûreté du Schirmeck jusqu'à la libération du camp par les Américains.

Voici quelques témoignages de jeunes Français, incorporés de force, parce vivants en Alsace et en Moselle, dans les rangs de l'armée allemande, ils se désignent sous le vocable « MALGRÉ-NOUS », beaucoup ont combattu sur le front de l'Est. Ils ont été considérés comme des Nazis, 21 000 furent faits prisonniers par les Soviétiques, certains, dans le sinistre camp de Tambov (18 000 internés dont 6 à 8000 y sont morts) Le dernier « Malgré-Nous » : Jean-Jacques Remetter retourna chez lui le 13/4/1955. Le sort de 40 000 prisonniers qui ne sont jamais rentrés est resté incertain. L'existence même du camp de Tambov n'a été reconnue qu'en 1990 par le gouvernement soviétique. Depuis 1945 , les « Malgré-Nous » sont reconnus au même titre que les combattants de l'armée française.

Il n'en a pas été de même pour les « Malgré-Elles » ces 15 000 jeunes filles qui durent travailler pour la machine de guerre nazie dans le RAD , dans le KHD (service auxiliaire de guerre)ou même la Wehrmacht. Ce n'est que 17 juillet 2008 qu'un accord d'indemnisation a été conclu, attribuant aux « Malgré-Elles » (la plupart âgées de 80 ans et plus) une partie de l'argent versé par les autorités allemandes au titre du dédommagement moral pour les incorporés de force alsaciens et mosellans.

La preuve par des témoignages recueillis dans le cadre de l'ouvrage de Nina Barbier :

« C'est mon petit-fils qui m'oblige à témoigner, il me dit qu'il faut faire savoir à tous que nous, les Alsaciens, ne sommes pas des Allemands et que nous avons tout fait pour notre pays, la France. »

« Toute ma vie, je me souviendrai du conseil de révision. Je peux dire qu'il hante ma mémoire et tourmente mes nuits. Je suis convoquée au Palais des fêtes de Strasbourg pour passer la visite médicale du conseil de révision avec une centaine de jeunes Strasbourgeoises. Les officiers me demandent de me mettre torse nu, de ne garder que ma culotte, puis je me retrouve devant une brochette de médecins militaires allemands. Je suis terrorisée et humiliée par les yeux qui me scrutent de la tête aux pieds. Ils m'auscultent, prélèvent des urines, puis me déclarent apte au service. Depuis la guerre , j'ai revu ce cauchemar des centaines de fois »

Florence Thomas née en 1923

Je suis à la machine à coudre et dois assembler des sachets de tissus pour les fusées V1 et V2 , qui sont remplis ensuite de poudre...Un jour, je découds un sachet, fais des franges, tout autour et brode deux drapeaux français ainsi que « Vive la France ». Il devient mon porte-bonheur....personne ne l'a jamais trouvé. Nous devons fréquemment nous réfugier dans les abris ou les tranchées lors des bombardements de l'usine.Un officier m'accuse de sabotage devant tout le personnel. Je reste interdite : de quoi m'accuse-t-on exactement ? Certes, de temps à autre, un peu de poudre tombe lorsque je couds les sachets,ce qui entraîne une infime variation de poids....Le capitaine me précise que si ça se reproduit, j'irai directement dans un camp de concentration.

Yvonne Clor-Meyer née en 1926

Le 8 mai 2020, 75ème anniversaire de la victoire sur le nazisme, loin des monuments aux morts de nos villes et villages, Solidaires Finances Publiques 78 veut rendre un hommage aux syndicalistes qui ont mis en œuvre dans ces temps de haine, les valeurs auxquelles ils croyaient.

Aujourd'hui, conscients que la Paix et les valeurs humanistes sont notre bien commun le plus précieux, soyons dignes de tous les engagements au nom desquels ils n'ont pas hésité à sacrifier jusqu'à leur vie.

Compte-rendu de l'audio-conférence du mercredi 6 mai 2020 avec la direction :

En introduction le Directeur, précise en plus du CHSCT qui a eu lieu le 4 mai, il envisage un éclairage particulier sur la situation de la DDFIP 78 par le biais d'un CTL , dont la date restera à préciser.

Lors de ses interventions Mr Dahan insiste sur le fait que nous soyons en tout début de la mise en œuvre du PRA (plan de reprise de l'activité) et que la montée en charge sera pragmatique et progressive. Dans cet esprit une audio avec les chefs de service va avoir lieu jeudi, afin de décliner avec eux le PRA .

Denis Dahan insiste fortement sur la nécessité pour chaque agent de prendre contact avec son chef de service pour faire le point de sa situation. Il est important de voir au cas par cas comment ils s'insèrent dans le PRA .Selon Denis Dahan la reprise doit se faire « sereinement dans le strict respect des mesures sanitaires. Il insiste fortement sur le fait que ni la DG , ni lui -même ne fixent un taux d'accroissement de la présence physique dans les services. Il convient selon le directeur de prendre en compte les conditions matérielles avec le nombre de places dans les services, et les souhaits des agents qui veulent reprendre alliés aux questions de spécialisation professionnelle. Il précise que la semaine du 11 mai ne sera pas très différente de celle du PCA (plan de continuité de l'activité). L'idée selon le DDFIP : » c'est de rester calme, de ne pas créer de bousculades, d'y aller doucement ». En ce qui concerne les garde d'enfants la situation des ASA perdurent pour l'instant . Il est fondamental que chacun garde son calme, et qu'en cas de difficultés la direction en soit informée, afin de traiter les agents avec équité, dans une grande ouverture d'esprit. Il souligne la nécessité que les problèmes soient réglés ensemble, sans faire de stigmatisation mais au contraire dans l'écoute de tous les agents.

Solidaires Finances Publiques 78 prend acte des engagements du directeur, mais bien entendu la confiance n'empêche pas le contrôle, ce qui est depuis toujours la devise des fiscalistes! Dans ce cadre il est essentiel que les agents, quel que soit leur grade et leur fonction, nous remontent les difficultés qu'ils rencontrent dans l'application de ces principes, afin que nous puissions intervenir au cas par cas auprès de la direction et des chefs de service.

Pour le Pôle fiscal , Philippe Gabriagues :

Campagne IR : tendance à la hausse confirmée, à l'exception de l'IFI, ainsi pour les e-contacts ils passent pour la même période de l'an dernier de 6000 à 21,000. Le flux est important mais maîtrisé , notamment grâce à l'intervention des renforts hors SIP.

900 rv téléphoniques, en les dépôts de déclarations en ligne sont passés de 60 000 en 2019 à 76 000 en 2020 pour la même période.

Le besoin qui se fait sentir en la matière est la nécessité d'un accompagnement en ligne pour l'aide à la création de l'espace personnel et l'aide au remplissage des déclarations.

Pas encore d'analyse quant aux réactions par rapport à la déclaration automatique.

SDE/SPF : période de stabilité avec des délais moyens de publication de 60 jours (de 31 à plus de 100 selon les services)

SIE/PCE : activité soutenue mais stabilisée dans tous les domaines, en matière de remboursement de crédits de TVA une augmentation des montants de 30 % est à noter par rapport à 2019. Grâce à l'appui extérieur et notamment de la division du Contrôle fiscal les délais de traitement sont inférieurs à 13 jours et le délai médian est inférieur à 4 jours .

Pour le Pôle gestion publique, Isabelle Gerval :

Comptabilité :

Point sur le test DDR3 à distance : l'opération s'est déroulée dans de très bonnes conditions. La prise de contrôle du poste dédié s'est effectuée sans difficulté. Le test s'est concentré sur l'arrêté comptable final : l'ensemble des écritures issues d'Hélios avaient été passées dans DDR3 au préalable à la Paierie.

Toutefois, les observations suivantes ont été formulées : l'impossibilité de procéder aux éditions de DDR3 en local, qui se matérialise par un message d'erreur lorsque l'on clôture la DDR3 et la configuration du clavier et création d'un raccourci pour améliorer l'ergonomie. Une 2ème phase de test sera organisée en procédant cette fois-ci un arrêté "complet".

Le service Comptabilité sera doté dès que possible de 2 ordinateurs Tiny.

RNF :

L'activité est encore réduite, mais il faudra reprendre les poursuites sur les créances à enjeux.

Le service sera doté dès que possible d'1 ordinateur Tiny.

Action économique :

L'activité du service est toujours soutenue et une CCSF supplémentaire sera organisée fin juin/début juillet.

Division Collectivités locales :

Le service sera doté dès que possible de 2 ordinateurs Tiny, dont 1 pour le service DFT afin de régler le cas particulier d'un agent du service qui avait été signalé.

Le suivi des délais de paiement des collectivités locales montre que, dans les Yvelines, le délai de paiement du comptable était de 7,9 j au 1er Tr 2019 et de 8,1 j au 1er Trimestre 2020.

Le délai paiement du comptable s'est amélioré au mois de mars : 7,1 j en mars 2019 et 6,1 j en mars 2020.

Dépense Etat :

Toutes les demandes de paiement ont été traitées. Il n'y a aucune opération en instance. Le flux des opérations est en diminution par rapport à l'année dernière, surtout pour la Cour d'appel.

SLR :

Le service est à jour s'agissant du traitement du courrier et des oppositions reçus. De ce fait, le planning initial de présence sur site des agents cette semaine a été allégé.

Le PRA du SLR sera établi en fonction des PRA des ministères pour les payes de juin et des mois suivants que la DG n'a pas encore reçus à ce jour.

Le service sera doté dès que possible de 3 ordinateurs Tiny.

Domaine :

PGD : L'essentiel de l'activité ayant été en suspens durant le confinement, notamment les missions liées aux redevances, le PRA fera l'objet d'une attention particulière.

Le service sera doté dès que possible de 2 ordinateurs Tiny.

CSB :

La charge de travail a tendance à croître parce que les notaires reprennent progressivement leur activité.

Trésoreries :

Seuls les flux des hôpitaux restent importants, mais ils sont maîtrisés et le SAR hospitalier intervient en appui.

Les postes hospitaliers les plus importants (Versailles EH, St Germain Poissy EH et Mantes EH), ainsi que la Paierie départementale seront dotés dès que possible d'ordinateurs Tiny supplémentaires.

S'agissant du PRA, un message sera adressé dès la semaine prochaine aux responsables des Trésoreries et des divisions du PGP pour détailler les missions qui seront progressivement reprises en fonction des ressources disponibles. Des audio-conférences seront ensuite organisées pour échanger avec les responsables.

Alain Privez :

Tout le parc de portables est distribué, y compris les 15 reçus pour la campagne IR, la livraison de l 'autre moitié n'est pas encore définie.

Les tests effectués par les 5 utilisateurs de tiny sont positifs, bien que des ajustements soient nécessaires en ce qui concerne spécifiquement la longueur des câbles. Les pôles métiers doivent procéder au recensement des besoins dans les services, afin que le reste des Tiny soit attribué.

Alerte sécurité : les portables personnels équipés en Windows 7 ne permettent pas du télétravail, il est impératif de tenir compte de cette alerte. En effet, seul les Windows 10 dispose des sécurités nécessaires.

Pour le Pôle PPR, Dominique Grosjean :

En ce qui concerne la restauration , elle reprendra sur tous les sites à compter de la semaine du 18 mai (à l 'exception de St Germain) sous forme de distribution de repas froids (sandwich, salades,,yaourts..) MRS, qui est le prestataire annonce pourtant une augmentation de la prestation , afin de couvrir ses frais fixes. L'action sociale, interrogée par Dominique Grosjean a répondu ne pas pouvoir compenser ce surcoût, même pour certaines catégories d'agents. La réponse dépendra de la DG , bureau RH2C. Le montant du surcoût n 'est pas connu , à titre d'exemple, les agents de 'INSEE supportent un surcoût de 1,40 € mise en œuvre par leur prestataire Sodexho. Bien sûr MRS appliquera ses propres tarifs. Un recensement par les chefs de service est en cours pour la semaine du 18 mai.

Solidaires Finances Publiques 78 : estime qu'il est injuste que les agents soient une fois encore pénalisés, et ne manqueront pas de faire intervenir notre bureau national et Solidaires Finances auprès de RH2C et du Secrétariat Général. Il est indéniable que dans ces conditions les agents vont préférer que le remboursement des frais de repas à 17,50 € soit maintenu plutôt que de devoir subir une contrainte financière supplémentaire en plus de toutes celles induites par la crise du COVID. Par ailleurs un CDAS (comité départemental d'action sociale) sera programmé au mois de juin 2020.

ARTT/CONGES :

La note concernant la reprise de congés et des RTT a été publiée le 29 avril 2020 (Référence : 2020-04-3109) par le bureau RH1A de la DG. L'application locale doit se faire par un traitement équitable des agents qui doivent remplir l'application Sirhius afin de préciser qui fait quoi.

En ce qui concerne la notion de télétravailleur, il s'agit de prendre en compte le travail réellement effectué et sa fréquence et non le seul statut de télétravailleurs. La situation de chaque agent sera examinée de concert par les RH et les chefs de services

En ce qui concerne les gardes d'enfant : les ASA sont toujours d'actualité

Solidaires Finances Publiques 78 : sera très vigilant à la juste application de la note et vous informe que le recours auprès du Conseil d'État introduit par Solidaires Fonction Publique est toujours en cours d'examen. Si vous vous heurtez à des difficultés, merci de bien vouloir nous en informer, afin que nous puissions pleinement assumer nos responsabilités de représentants des personnels. La notion de travail effectué doit prendre en compte le travail réellement fourni, y compris par les télétravailleurs en garde d'enfants et les personnes vulnérables. La participation de ces agents à l'effort collectif doit être valorisée. En cas de conflits d'interprétation Solidaires sollicitera l'arbitrage de la direction, qui depuis le début du confinement met en avant la réalité du terrain.

LE PRA (plan de reprise d'activité) :

Il se décompose en 3 phases, la 1ère qui correspond peu ou prou au PCA actuel, puis une montée en puissance en 2 phases. La déclinaison locale se fera selon les directives très cadrées de la DG, la direction locale donnera simplement le rythme de la mise en œuvre. Denis Dahan précise que la priorité absolue sera le respect des consignes sanitaires, et que la montée en charge des pôles métiers ne débutera que progressivement à compter de la semaine du 18 mai.

Afin d'éviter tout attroupement au niveau des pointeuses, le « badgeage » sur l'ordinateur fait l'objet d'une étude, c'est déjà la situation existante pour nombre de collègues dans les trésoreries.

Solidaires Finances Publiques a toujours dénoncé ce mode de pointage, qui défavorise bon nombre d'agents, en fonction de la situation sanitaire nous en prenons acte mais nous resterons vigilants et farouchement opposés à toutes restrictions des droits des agents.

Pôle fiscal :

Le contrôle fiscal : va reprendre de l'activité, avec des engagements de dossiers après que le point sur la situation actuelle puisse être fait conformément aux directives nationales : poursuite de l'appui aux missions prioritaires de la DGFIP (campagne IR, relances TVA et PAS, aide au traitement des dossiers CCSF et CODEFI) ; contrôle a posteriori des aides accordées au titre du Fonds de solidarité ; programmation puis contrôles fiscaux sur des présomptions de fraude grave, fléchés prioritairement sur les mesures décidées au titre de la crise (remboursements indus de crédits de TVA, CIR, CICE, rétention de TVA) ; dépôt de plaintes pour fraude fiscale ; poursuite des contrôles suspendus pendant la période de confinement. La question des appuis à la campagne IR va durer et évoluer dans le temps. Il en est de même en ce qui concerne l'aide aux SIE.

Trésorerie Amendes: qui va intensifier son activité, notamment dans la gestion des encaissements, la validation des bordereaux de titres exécutoires à recouvrer, la reprise de l'émission de la phase comminatoire amiable, la réalisation de poursuites ciblées en fonction des enjeux.

Accueil du public :

La réponse aux demandes des usagers se fera prioritairement par mail ou téléphone. L'accueil de 2emeniveau se fera également prioritairement par rendez-vous téléphonique. L'accueil physique doit être réservé à des cas particuliers ne pouvant être traités autrement, et uniquement sur rendez-vous. L'organisation des rendez-vous physiques devra respecter un certain nombre de précautions qui seront détaillés ultérieurement. Rien n'est prévu la semaine prochaine en matière d'accueil physique, l'audio de la semaine prochaine doit apporter des précisions en la matière (sans doute par appropriation départementale de la note du bureau SPIB-2C qui précise les recommandations d'organisation spatiale des postes de travail dans les services de la DGFIP lors de la reprise post-confinement. Denis Dahan envisage le recours à des vigiles à l'entrée pour gérer les flux, comme la possibilité en est donné par la Centrale.

Solidaires finances publiques 78 n'est pas favorable à un accueil physique des contribuables prochainement, en effet le dé-confinement doit d'abord est appréhendé sur un plan global, afin de vérifier que celui-ci ne conduit pas à une augmentation de la diffusion du virus parmi la population, mettant ainsi en danger le risque pour les agents de la DDFIP 78. Merci de nous informer de vos difficultés en la matière.

Pour le pôle gestion publique :

Gestion publique locale : poursuite des dépenses et la poursuite de la réalisation des paies et le suivi de la situation financière des collectivités et EPS ; réalisation des travaux de FDL. La prise en charge des budgets de 2020 et achèvement des opérations de 2019 avec l'appui et l'assistance aux nouveaux élus. La reprise du recouvrement sur les dossiers à fort enjeu et à forte sensibilité

Pour la partie Etat : la paie, on s'attend à des mouvements supplémentaires émanant des ministères notamment pour la paie de mai et de juin. Il en sera de même pour la partie relative aux dépenses de l'État. La réalisation des ajustements comptables en instance et traitement des anomalies ; préparation des travaux de clôture intermédiaire de la comptabilité générale ; finalisation des travaux liés au CGE 2019 ;

RNF et taxes d'aménagement : reprise des travaux de prise en charge des titres en privilégiant les titres à enjeux.

Domaine : poursuite des évaluations grâce à l'équipement informatique des évaluateurs en limitant au maximum les visites sur place. Pour la gestion domaniale l'émission des redevances sera prioritaire, notamment face aux risques de prescriptions

En ce qui concerne Liaison /rémunération : Denis Dahan insiste sur les ajustements complexes en liaison avec les ordonnateurs qui nécessiteront une présence significative des agents sur place qui se fera en accord avec le chef de division Romain Stiffel. Mme Gerval précise que cette présence physique est liée au fait qu'un grand nombre de pièces justificatives ne sont pas dématérialisées.

Pour le pôle transverse :

Côté protection des agents ont été livrés tous les plexi-glaces, ceux du fournisseur privé et ceux du SDNC, Le gel Hydro fourni par le CHSCT est arrivé, et les masques (dont le nombre n'est pas communiqué) en provenance de la préfecture seront livrés lundi.

BIL/RH et Stratégie s'occuperont de l'organisation pratiques du retour des agents dans les services, notamment en ce qui concerne les sens de circulation dans les locaux, la mise en œuvre des gestes barrières et de la distanciation sociale. Là encore les préconisations de la note de SPIB2 concernant le mobilier, les ascenseurs, et autres contraintes matérielles seront déclinées localement.

En ce qui concerne le ménage l'accent sera mis sur les points de contact, le prestataire est très à

l'écoute des demandes formulées par la DDFIP, mais il se heurte aussi à des problèmes RH internes, qu'il faudra prendre en compte. En ce qui concerne l'usage des masques dans les bureaux, le médecin de prévention estime que cela ne convient pas dans les bureaux et conduirait à une augmentation des risques pour les agents eux-mêmes. Pour le moment seuls les agents qui prennent les transports en commun auront des masques. Pour les masques une circulaire ministérielle est attendue, qui doit préciser la doctrine en la matière.

Solidaires finances publiques 78 restera vigilant aux conditions de reprise et vous demande expressément de bien vouloir nous rendre compte de la réalité du terrain. Nous sommes avant tout vos représentants et seront vos porte-paroles en toutes circonstances.

Solidaires Finances Publiques 78 mesure les attentes des agents et de leurs organisations syndicales envers la direction des finances publiques des Yvelines, mais nous savons que derrière celles-ci se trouvent des femmes et des hommes qui les mettent en œuvre. C'est donc à ce titre que Solidaires Finances Publiques 78 a remercié les équipes de la direction, armée de l'ombre, qui assurent au quotidien la lourde tâche de la mise en œuvre des mesures qui permettent la continuité du service public et la préservation de la santé des agents.

La Rose et le Réséda

Celui qui croyait au ciel	Qu'importe comment s'appelle	Quand les blés sont sous la grêle
Celui qui n'y croyait pas	Cette clarté sur leur pas	Fou qui fait le délicat
Tous deux adoraient la belle	Que l'un fût de la chapelle	Fou qui songe à ses querelles
Prisonnière des soldats	Et l'autre s'y dérobât	Au cœur du commun combat
Lequel montait à l'échelle	Celui qui croyait au ciel	Celui qui croyait au ciel
Et lequel guettait en bas	Celui qui n'y croyait pas	Celui qui n'y croyait pas
Celui qui croyait au ciel	Tous les deux étaient fidèles	Du haut de la citadelle
Celui qui n'y croyait pas	Des lèvres du cœur des bras	La sentinelle tira
	Et tous les deux disaient qu'elle	Par deux fois et l'un chancelle
	Vive et qui vivra verra	L'autre tombe qui mourra
	Celui qui croyait au ciel	Celui qui croyait au ciel
	Celui qui n'y croyait pas	Celui qui n'y croyait pas

Ils sont en prison Lequel	Répétant le nom de celle	
A le plus triste grabat	Qu'aucun des deux ne trompa	
Lequel plus que l'autre gèle	Et leur sang rouge ruisselle	
Lequel préfèrent les rats	Même couleur même éclat	
Celui qui croyait au ciel	Celui qui croyait au ciel	L'un court et l'autre a des ailes
Celui qui n'y croyait pas	Celui qui n'y croyait pas	De Bretagne ou du Jura
Un rebelle est un rebelle	Il coule il coule il se mêle	Et framboise ou mirabelle
Nos sanglots font un seul glas	A la terre qu'il aima	Le grillon rechantera
Et quand vient l'aube cruelle	Pour qu'à la saison nouvelle	Dites flûte ou violoncelle
Passent de vie à trépas	Mûrisse un raisin muscat	Le double amour qui brûla
Celui qui croyait au ciel	Celui qui croyait au ciel	L'alouette et l'hirondelle
Celui qui n'y croyait pas	Celui qui n'y croyait pas	La rose et le réséda

Louis Aragon

Les livres qui ont permis de rédiger notre article :

Lettres de Malgré-Nous ,Témoignages d'incorporés de force alsaciens, Société d'histoire de la Poste et de France Télécom en Alsace -Édition La Nuée Bleue

Eugène Riedweg les « Malgré Nous » , Histoire de l'incorporation de force des Alsaciens-mosellans dans l'armée allemande ,-Édition La Nuée Bleue

Nina Barbier » Malgré Elles », Les Alsaciennes et Mosellanes incorporées de force dans la machine de guerre nazie -Édition La Nuée Bleue-

Jean-Noël Grandhomme Les « Malgré Nous » de la Kriegsmarine- Édition La Nuée Bleue

Jean-Laurent Vonau : L'épuration en Alsace -Édition La Nuée Bleue

Restons Solidaires !

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante :

solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr